

SCRIPTA

Numéro Scripta : 3829

Auteur(s) : Renaud Barbou, bailli de Rouen [autre]

Bénéficiaire(s) : Robert de Bloville, bourgeois de Rouen [autre]

Genre d'acte : charte

Authenticité : non suspect

Datation : 1277, août

Action juridique : autre

Langue du texte : ancien français

Analyse

Renaut Barbou, bailli de Rouen, concède, au nom du roi, à Robert de Bloville, bourgeois de Rouen, deux acres et demie de terre sise à Amfreville à bail à ferme moyennant une rente annuelle de 20 sous tournois.

Tableau de la tradition

Éditions principales

a. Delisle Léopold, *Cartulaire normand de Philippe-Auguste, Louis VIII, Saint-Louis et Philippe le Hardi*, Caen, Hardel (MSAN ; 16, 2e série, 6, p. 160-390), 1852, n° 895, p. 212.

Texte établi d'après a

A touz ceus qui ces lettres verront, Renaut Barbou, baillif de Roan, saluz. Nous fesos asavoir que nous pour nostre seingneur le roy avon baillé af ferme perpetuel à Robert de Bloville borjais de Roan et à ses hoirs, deux acres et demie des ylles de Sainne assises en la parroisse de Offreville, entre l'ylle de Lonc Boel, d'une part, et l'ylle de Jonquay d'autre part, à tenir, à avoir, à porsoer perpetuellement dou dit Robert et de ses hoirs et de ceux qui auront cause de lui, pour vint souz tornais de rente, poiant chascun an quites au roy à l'eschequier de la Saint Michiel, et commencera le prumier poiement à l'eschequier de la Saint-Michiel procheinement venant. En temoing de la quele chouse, nous avons mis le sael de la baillie de Roan en ces lettres, sauf le droit le roy et d'autrui. Ce fu fet l'an de grace mil CC soissante dis et sept, ou mois d'aoust.